Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 13/10/2026 - 26292 - 2016 B 04297 - 823 689 567 - A.C.S.I.D

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY
Le : 13 OCT. 2026
Numéro : 2282
91002 Evry-Courcouronnes

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés en date du 1er Avril deux mille vingt six

Le 1er Avril 2025 à 19H30,

Les membres de la société ACSID (SIREN 823 689 567) au capital de 71000 euros, se sont réunis en assemblée générale à Verrières le Buisson (91370) 11 rue des Châtaigniers sur convocation du Président, par courrier électronique.

L'assemblée est présidée par Monsieur Axel PLASSE en sa qualité de Président de la société conformément à l'article des statuts relatif à la direction de la Société (ci-après le ***"Président de l'Assemblée"***)

Le Président de l'Assemblée constate que l'assemblée, régulièrement constituée peut valablement délibérer

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- le texte des résolutions proposées ;
- un exemplaire des statuts ;
- les copies des mails adressées aux associés ;
- les comptes de l'exercice

Puis le Président de l'Assemblée déclare que tous les documents et renseignements requis par la loi et les règlements devant être communiqués aux associés ont été tenus à leur disposition.au siège social ou sur le site internet de la société dont l'adresse figure sur l'avis de convocation, à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a fait droit, dans les conditions légales aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président de l'Assemblée rappelle que la présente assemblée générale est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant -

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

Personne ne demandant plus la parole, le Président de l'Assemblée met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

Résolution n°1 : Approbation des comptes

L'assemblée générale des associés décide, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'Ils ont été présentés et qui font apparaître une perte de QUARANTE CINQ EUROS ET QUARANTE CINQ CENTIMES (- 45,44 €) ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice. L'assemblée générale des associés prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal versées à l'article 39-4 du Code général des Impôts

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°2 : Affectation du résultat

L'assemblée générale des associés décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à QUARANTE CINQ EUROS ET QUARANTE CINQ CENTIMES (- 45,44 €) de la manière suivante :

Affectation des pertes en report à nouveau

Aucun dividende n'a été distribué au titre des trois dernières années

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°3 : Conventions réglementées

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu le rapport spécial du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles mentionnées à l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°4 : Pouvoir donné pour accomplissement des formalités

L'assemblée générale des associés délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le Président de l'Assemblée remercie les associés pour leur présence et lève la séance

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de l'Assemblée.

Le Président de l'Assemblée



Signature

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION

M PLASSE Axel

A COMPLETER
A COMPLETER

N° d'adhérent : 20173300016363

Pour le compte de :
SAS A.C.S.I.D
11 RUE DES CHATAIGNIERS
91370 VERRIERES LE BUISSON

N° SIREN : 823 689 567
Régime d'imposition : RSI
Période déclarée : Année 2025
Date limite de dépôt : 20/05/2026

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 *(applicable au 31/12/2025)*

Annexe N° 2033-A *(applicable au 31/12/2025)*

Annexe N° 2033-B *(applicable au 31/12/2025)*

Annexe N° 2033-F *(applicable au 31/12/2024)*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable au 31/12/2025,

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

1 - J'ACCEPTE DE RECEVOIR DES INFORMATIONS PAR MESSAGERIE

(VOIR ART. 39 ET SUIVANTS - LOI N° 78-17 DU 6/1/1978 MODIFIÉE EN 2004 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS)

Oui

Adresse de messagerie : axel.plasse@gmail.com

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie : 11 RUE DES CHATAIGNIERS VERRIÈRES

Complément de distribution :

Lieu-dit, hameau : 11

Code postal : 91370

Ville : VERRIERES LE BUISSON

Pays : France

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

Société de participation

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal	Bénéfice imposable à 15%	Déficit *(report du 2033-B)*
		45

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable au 31/12/2025,

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	141 073		141 073
TOTAL I *(5)*	141 073		141 073
TOTAL GENERAL (I + II)	141 073		141 073

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	71 000
Report à nouveau	-9 158
Résultat de l'exercice	-45
TOTAL I	61 797
3 - Dettes *(4)*	
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	79 276
TOTAL III	79 276
TOTAL GENERAL (I + II + III)	141 073

AP

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-B

(Applicable au 31/12/2025,

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

CHARGES D'EXPLOITATION	
Autres charges externes	45
Total des charges d'exploitation (II)	45
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-45
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)	-45

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
		45

1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
		45

2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
		45

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-F

(Applicable au 31/12/2024,

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	700
Total du nombre d'associés	2	Total du nombre de parts ou d'actions	700

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1

Titre	Mr		
Nom et prénom	PLASSE Axel	Nom d'usage	
Nombre de parts ou d'actions	476	Pourcentage de détention	67,00%
Date de naissance	07/09/1968	Pays de naissance	France
Code postal de naissance	92150	Commune de naissance	Suresnes
Numéro, type et nom de voie	11 RUE DES CHATAIGNIERS VERRIÈRES		
Code postal	91370	Ville	Verrières le Buisson
Pays	France		

2

Nom et prénom	Cédric	Nom d'usage	PLASSE
Nombre de parts ou d'actions	234	Pourcentage de détention	33,00%
Date de naissance	16/05/1966	Pays de naissance	France
Code postal de naissance	92150	Commune de naissance	Suresnes
Numéro, type et nom de voie	12 avenue de l'Eglise		
Code postal	16730	Ville	Linars
Pays	France		

AP

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES
2025

La société ou la personne morale désignée ci-après ACSID SAS, n° SIREN 823 689 567

Représentée

par son représentant légal (Qualité et identité) Axel PLASSE, Président

[ ] par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la forme de la société (Qualité et identité) :

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

.....

adresse du siège: 11 rue des Chataigniers 91370 Verrières le Buisson

.....

numéro unique d'identification- (Siren): 823 689 567.....

Signature Verrières le Buisson le 16 Avril 2026

